



Levee d'hypothèque par la banque

Par **Sirah**, le **25/02/2022** à **13:20**

Bonjour

nous avons signé début novembre une promesse de vente pour un bien hypothéqué (en qualité d'acquéreurs)

le prix de vente étant inférieur au montant de la créance, la banque a ensuite refusé de donner la main levée

pourtant la banque a été informée en amont de la signature des conditions de vente mais a exigé une promesse avant de donner son accord pour la vente

quels sont mes recours?

ne suis je pas prioritaire pour l'acquisition de cet appartement avant qu'il ne soit livré aux enchères (sachant qu'il est occupé à un loyer très peu cher)

bien à vous

Par **Marck.ESP**, le **27/02/2022** à **08:52**

Bonjour

Il reste la solution du tribunal, mais celui ci jugera sur dossier, qui n'est pas favorable !